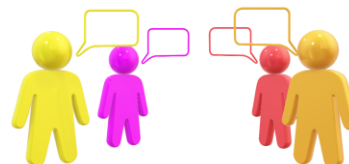


FEDERATION DES ORTHOPHONISTES DE FRANCE
307, chemin de la Vesvre
71800 VAUBAN
Tél : 03 88 35 90 52
Mail : fof.federation@gmail.com
<https://federation-des-orthophonistes-de-france.fr/>

N° Siret : 313 721 292 00099
Statut juridique : Association
N° de formateur : 27 71 03075 71

FORMATION



LE SYMPTÔME EN QUESTIONS

Formation animée par
Philippe BOURET,
orthophoniste,
psychanalyste et
auteur.

Dates et horaires :

Samedi 15 février 2025	9 ^h 00 - 12 ^h 00 et 13 ^h 30 - 16 ^h 30
Samedi 5 avril 2025	9 ^h 00 - 12 ^h 00 et 13 ^h 30 - 16 ^h 30
Samedi 24 mai 2025	9 ^h 00 - 12 ^h 00 et 13 ^h 30 - 16 ^h 30

Lieu de la formation et plan d'accès :

[Salle Solidarités Jeunesses](#)

10, rue du 8 mai 1945 – 75010 PARIS

Public visé :

Ces journées de formation s'adressent à des orthophonistes exerçant dans un cadre libéral, au sein d'établissements médico-sociaux, médico-éducatifs ou dans des établissements sanitaires, ainsi qu'aux étudiants de 4^{ème} ou 5^{ème} année d'orthophonie.

Pré-requis :

Être titulaire d'un Certificat de Capacité en Orthophonie ou être étudiant en 4^{ème} ou 5^{ème} année d'orthophonie.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous sommes à votre disposition, si vous êtes en situation de handicap, pour évaluer avec vous une manière d'adapter la formation ou de compenser votre handicap.

N'hésitez pas à nous contacter par mail à :

✉ fof.formation@gmail.com

Tarifs (pour 3 jours) :

Au titre de la formation professionnelle personnelle

- Adhérents FOF : 450€
- Non adhérents : 540€
- Étudiants : 220€

Au titre de la formation professionnelle employeur

- Salariés : 600€

Le règlement de la formation s'effectuera à l'issue de chaque session, par chèque à l'ordre de la FOF ou virement bancaire.

** Demande de prise en charge par le FIF-PL en cours **

FORMATION LIMITÉE À 12 STAGIAIRES

CONTENU

Il s'agira :

- ✓ de sensibiliser chaque praticien – dans le respect de son art, de son éthique, de son engagement au regard de la société et de ses techniques – à un questionnement sur le sujet parlant et sur ses démêlés dans le champ du langage, de la parole et de la voix ;
- ✓ d'inviter chacun à formuler les questionnements et impasses dans sa pratique ainsi que la curiosité qui l'amènent là ;
- ✓ de favoriser l'implication dans le travail ;
- ✓ d'aborder la question du symptôme sous différents aspects :
 - le motif de la consultation
 - la demande
 - le diagnostic
 - la rencontre avec le sujet parlant.

OBJECTIF

Inviter chaque participant à interroger sa pratique et à envisager en quoi une orientation clinique des traitements orthophoniques, à l'éclairage de la psychanalyse (principalement à partir de la notion de symptôme), peut proposer une ouverture nouvelle sur la manière d'accueillir et d'accompagner les patients.

MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Exposés théoriques et/ou témoignages de la part du formateur
- ✓ Présentation par les participants de cas cliniques soumis à la discussion
- ✓ Mises en situation grâce à la participation volontaire à des jeux de rôle
- ✓ Possibilité de travailler sous la forme de petits groupes sur un thème précis, ou sur des textes théoriques

Note : chaque participant s'engagera à faire preuve de la discrétion la plus absolue au regard de ce qui sera exposé au cours de la session (expériences personnelles, exposés de cas cliniques ou de situations liées à la pratique, etc.).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ✓ Évaluation en continu par le formateur (questions, mises en situation, prise de notes, tours de table).
- ✓ Évaluation générale en fin de formation (questions, mises en situation, prise de notes, tours de table).

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- ✓ La FOF se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant (7 participants minimum).
- ✓ Possibilité de déjeuner ensemble le midi

Merci de retourner votre bulletin d'inscription uniquement par mail
avant le mercredi 15 janvier 2025 à : fof.formation@gmail.com
LES INSCRIPTIONS REÇUES PAR VOIE POSTALE NE SERONT PAS PRISES EN COMPTE

DÉSISTEMENT

30% des frais d'inscription sont dus si le désistement intervient plus de 10 jours après la signature du contrat ou de la convention de formation. Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée des bulletins. A réception de votre inscription, un contrat ou une convention de formation vous sera adressé(e), ainsi qu'un questionnaire de pré formation.